

09 nov 2011 -13:34

## Olivier Chastel tiendra une commission mixte avec la Palestine le 23 novembre

Le Ministre de la Coopération au Développement Olivier Chastel a reçu ce mercredi le feu vert du Kern pour tenir une Commission mixte avec l'Autorité palestinienne. En 2011, les Territoires palestiniens étaient le 10e partenaire de la Coopération belge.

Le Ministre de la Coopération au Développement Olivier Chastel a reçu ce mercredi le feu vert du Kern pour tenir une Commission mixte avec l'Autorité palestinienne. En 2011, les Territoires palestiniens étaient le 10e partenaire de la Coopération belge.

Olivier Chastel tiendra une commission mixte avec la Palestine le 23 novembre Bruxelles, le 09/11/2011 Tous les 4 ans, la Coopération belge au Développement organise des commissions mixtes avec ses pays partenaires dans le but de s'accorder sur un Programme Indicatif de Coopération (PIC). Celui-ci définit le contenu, les modalités et le montant de l'aide bilatérale belge avec le pays partenaire. Le Ministre de la Coopération au Développement Olivier Chastel a reçu ce mercredi le feu vert du Kern pour tenir une Commission mixte avec l'Autorité palestinienne. En 2011, les Territoires palestiniens étaient le 10e partenaire de la Coopération belge. « L'entièreté du PIC précédent 2008-2011 a été engagée et le report de la Commission mixte engendrerait un fléchissement à partir de 2012 dans notre programme de coopération avec un partenaire important », a souligné Olivier Chastel. « Les Territoires palestiniens restent très dépendants de l'aide internationale dans le fonctionnement et la gestion des affaires publiques, même si l'Autorité palestinienne a réalisé d'importants progrès reconnus par la Communauté internationale ». Olivier Chastel a proposé au Kern que la Belgique poursuive son soutien dans deux secteurs : l'éducation et la gouvernance locale. « L'expérience belge dans ces domaines est importante et permettra de prendre le lead dans le secteur de la gouvernance locale ». L'enveloppe du PIC 2011-2015 s'élèvera à 70 millions € en augmentation de 20 millions € par rapport au PIC actuel. « L'aide permet donc d'éviter un drame humanitaire et une implosion économique, surtout dans les circonstances actuelles, et contribue au renforcement des capacités de l'Autorité palestinienne ». Le Ministre Olivier Chastel se rendra le 23 novembre prochain à Ramallah pour tenir cette commission mixte avec les Autorités palestiniennes et visiter des projets soutenus par la Coopération belge au Développement.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération  
au Développement - Service de presse (P&C/P)  
Rue des Petits Carmes 15  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 81 11  
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie  
Porte-parole  
+32 477 40 32 12  
[Karl.Lagatie@diplobel.fed.be](mailto:Karl.Lagatie@diplobel.fed.be)

Arnaud Gaspart  
Porte-parole adjointe  
+32 2 501 87 66  
[Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be](mailto:Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be)